

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: CLEAN KILL

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0003

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0015210-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

CLEAN KILL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Jesmond Holding AG
	Adresse	Baarerstrasse 8 6301 Zug Suisse
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0003	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0015210-0000	
Date de l'autorisation	01/02/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	25/10/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	PROVEN ORAPI
Adresse du fabricant	679, Avenue du Docteur Lefebvre 06270 Villeneuve Loubet France
Emplacement des sites de fabrication	679, Avenue du Docteur Lefebvre 06270 Villeneuve Loubet France
Nom du fabricant	DIACHEM S.p.A.
Adresse du fabricant	Via Tonale, 15 24061 Albano Sant'Alessandro (BG) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Mozzanica 9/11 24043 Caravaggio (BG) Italie

Nom du fabricant

Vassos Chr. Vasiliou (Imports&Exports) Ltd

Adresse du fabricant

167B Kantaras Street 2046 Strovolos Chypre

Emplacement des sites de fabrication

167B Kantaras Street P.O.Box 24987 2044 Strovolos Chypre

Nom du fabricant

Multi G Férrokemia

Adresse du fabricant

Ipoly u. 16 1133 Budapest Hongrie

Emplacement des sites de fabrication

Pannónia u. 57/a 1133 Budapest Hongrie

Nom du fabricant

F. Lima S.A.

Adresse du fabricant

Urbanização Alto dos Moinhos Rua João Chagas, 12-B Esq. 1500-493 Lisboa Portugal

Emplacement des sites de fabrication

Largo do Movimento das Forças Armadas no. 1, Alfragide 2610-123 Amadora Portugal

Nom du fabricant

ZELNOVA ZELTIA

Adresse du fabricant

Polígono Industrial Torneiros s/n 36400 Porriño (Pontevedra) Espagne

Emplacement des sites de fabrication

Polígono Industrial Torneiros s/n 36400 Porriño (Pontevedra) Espagne

Nom du fabricant

ILIRIJA d.d., Plant Lendava

Adresse du fabricant

Tržaška cesta 40 1001 Ljubljana Slovénie

Emplacement des sites de fabrication

Industrijska cesta, Petišovci 9220 Lendava Slovénie

Nom du fabricant

Agrobiotrading LTD

Adresse du fabricant

Jerusalem str. 1, Mladost 1 1784 Sofia Bulgarie

Emplacement des sites de fabrication

Tzariza Ioana str. No 4 4400 Pazardjik Bulgarie

Nom du fabricant	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft
Adresse du fabricant	St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Suisse
Emplacement des sites de fabrication	St. Gallerstrasse 180 Postfach 53 8411 Winterthur Suisse

Nom du fabricant	BIOSERVICES INTERNATIONAL
Adresse du fabricant	Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique

Nom du fabricant	BERNER LTD
Adresse du fabricant	Berner Oy Hitsaajankatu 24 00810 Helsinki Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Eteläranta 4B/ P.O. BOX 15 00131 Helsinki Finlande

Nom du fabricant	BIOVETA, a.s
Adresse du fabricant	Komenského 212/12 683 23 Ivanovice na Hané République tchèque
Emplacement des sites de fabrication	Komenského 212/12 683 23 Ivanovice na Hané République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Ltd.
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Rajah Annamalai Building, IV Floor, 72, Marshalls Road 600 008 Egmore, Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam, Cuddalore 607 005 Tamil Nadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,259
2-ethylhexan-1-ol	2-ethylhexan-1-ol	Substance non active	104-76-7	203-234-3	0,05

2.2. Type de formulation

EW : Emulsion, huile dans de l'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Fissures et crevasses – Non-professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Blattella germanica</i> Nom commun: blatte germanique Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: <i>Periplaneta americana</i> Nom commun: blatte américaine Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: <i>Lasius niger</i> Nom commun: fourmi noire des jardins Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: <i>Lepisma saccharina</i> Nom commun: poisson d'argent Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: <i>Forficula auricularia</i> Nom commun: perce-oreille Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: <i>Tegenaria domestica</i> Nom commun: tégénaire domestique Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Intérieur L'utilisation est limitée aux zones qui ne sont pas nettoyées par voie humide et sont complètement protégées de l'eau, comme les garages, les caves, les greniers, les combles perdus, les vides sanitaires, les entrepôts, les locaux de service électrique, les chaufferies. Le produit est appliqué de manière ciblée dans les fissures et les crevasses présentes sur les surfaces poreuses/non poreuses qui peuvent servir d'abri aux insectes rampants et aux araignées.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette muni d'un tube capillaire. Application dans les fissures et crevasses (surfaces poreuses et non poreuses).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 36 pulvérisations/m ² (équivalent à 50 mL de produit/m ²) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt-à-l'emploi Appliquer directement dans les fissures et crevasses avec une distance minimum de 20 cm entre 2 pulvérisations. 36 pulvérisations/m ² (équivalent à 50 mL de produit/m ²) Maximum 72 pulvérisations par habitation et par application

	Maximum 2 applications par an. Attendre 4 semaines entre 2 applications
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon avec pulvérisateur à gâchette en PP (300 mL) et un tube capillaire fixé en PEBD avec certaines parties en PE (diptube). Fermeture sécurité enfant.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- L'utilisation est limitée aux zones qui ne sont pas nettoyées par voie humide et sont complètement protégées de l'eau, comme les garages, les caves, les greniers, les combles perdus, les vides sanitaires, les entrepôts, les locaux de service électrique, les chaufferies. Le produit est appliqué de manière ciblée dans les fissures et les crevasses.
- Le nombre d'application est limité à deux fois par an.
- Le délai d'action du produit est de quelques heures et son activité résiduelle de 4 semaines. L'efficacité peut être amoindrie sur les surfaces poreuses.
- Bien agiter avant application.
- Eviter d'appliquer le produit sur des surfaces sales et grasses.
- Ne pas appliquer d'autres insecticides ou répulsifs sur les surfaces traitées avec CLEAN KILL.
- Afin de prévenir l'apparition de résistance :
 - o En cas d'infestation continue, alterner les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).
 - o Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions d'utilisation, contacter un professionnel.
 - o En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer dans les zones soumises au nettoyage humide. Ne pas utiliser dans les cuisines et les salles de bain.
- Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages avant application. Éteindre les filtres à air des aquariums pendant la pulvérisation.
- Appliquer uniquement dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.
- Éloigner les enfants et les animaux de compagnie pendant le traitement.
- Éviter le contact avec les surfaces traitées.
- Ne pas appliquer en présence de chats et éloigner les chats des surfaces traitées en raison de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Se laver les mains après application du produit et avant de manger ou boire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient de la perméthrine. Les pyréthriinoïdes peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans
- Tenir hors de portée des enfants

6. Autres informations

-

